

Mener des recherches généalogiques descendantes

Par Tony Neulat | 17.11.2025 | [Organisation](#)

Pourquoi reconstituer un arbre descendant ?

L'intérêt des recherches généalogiques classiques, ascendantes, qui consiste à « remonter » le temps, génération après génération, et à recenser ses ancêtres, n'est plus à démontrer. Elles nous embarquent dans un fabuleux voyage à travers les siècles et permettent de répondre à cette question quasi existentielle : « *D'où je viens ?* ».

Néanmoins, la généalogie ne se limite pas à cette approche. Il est tout aussi passionnant de « redescendre » en recherchant systématiquement les descendants plus ou moins éloignés (enfants, petits-enfants, etc.) de ses ancêtres, et ce pour diverses raisons :

- Pour suivre la destinée d'une famille au fil des siècles, des migrations, des épidémies, des guerres, des difficultés économiques et des transformations de la société. Les branches aînées sont-elles privilégiées ? Quelles sont celles qui gravissent les échelons sociaux et pourquoi ? Quelles sont celles qui sont restées au pays et celles qui ont émigré et pourquoi ?
- Pour retracer la diaspora d'une famille depuis un foyer originel.
- Pour mener une recherche patronymique et rattacher les différents porteurs actuels d'un nom de famille.
- Pour renouer avec des cousins éloignés et/ou organiser une cousinade.
- Pour identifier les liens de parenté avec ses « matchs » génétiques et/ou retrouver ses origines quand on est né sous X ou de père inconnu.
- Pour nourrir ses recherches généalogiques ascendantes et les biographies de ses ancêtres proches. Vos cousins éloignés sont les détenteurs d'une partie de votre héritage familial : mémoire orale, anecdotes, papiers de famille, photos anciennes, objets et outils familiaux, maison ancestrale... Se rapprocher de ses cousins, c'est renouer avec ses ancêtres. À titre d'exemple, c'est dans la maison d'un cousin éloigné que j'ai retrouvé le testament de 1703 d'un ancêtre aveyronnais, testament introuvable par ailleurs, car les minutes de ce notaire ne sont pas parvenues jusqu'à nous. C'est grâce à une cousine éloignée que j'ai découvert la vie intime d'une quinquanteenaire. C'est en contactant divers cousins éloignés que j'ai compilé des centaines de photos de mes ancêtres.

Les principaux écueils

Alors que la généalogie ascendante suit une progression arithmétique (le nombre d'ancêtres est connu à chaque génération) et peut se résumer à « remplir des cases » tracées à l'avance, la généalogie descendante est par essence anarchique. Elle nous plonge dans l'inconnu et nous invite à une quête des innombrables branches – ou plutôt indénombrables –, avec sans cesse en arrière-plan un doute inéluctable : « est-ce qu'il en manque ? ». Car le nombre d'enfants d'un ancêtre est imprévisible et cette incertitude se multiplie exponentiellement à chaque génération. Nombreuses sont les situations qui peuvent bouleverser nos acquis :

- une naissance naturelle ;
- un enfant non reconnu, enregistré au nom de la mère mais dont le père est indiqué sur un acte ;
- un remariage tardif ;
- une migration loin du village natal ;
- un départ dans l'armée « au service du roi » ;
- une « disparition » pendant la guerre ;
- un acte de décès introuvable qui ne permet pas de trancher si l'enfant est mort en bas âge ou a atteint l'âge adulte ;
- les lacunes des registres...

À titre d'anecdote, un avis de décès paru dans la presse en 1932 m'ayant interpellé, je me suis aperçu, après une enquête minutieuse, que l'arrière-grand-mère de mon arrière-grand-mère n'était pas décédée en Espagne comme je le pensais mais avait émigré en Algérie avec son amant et lui avait donné deux enfants hors mariage.

Ainsi, il est beaucoup plus difficile de retracer le parcours d'un enfant à partir de son acte de naissance que de retrouver les parents d'une personne dont on connaît la vie (mariage, enfants, décès) comme en généalogie ascendante. D'où la nécessité de disposer d'une méthode éprouvée et d'une approche systématique pour tendre vers une descendance exhaustive.

Recherches sous l'Ancien Régime

Puisque les recherches descendantes consistent à partir de l'ancêtre le plus ancien et à suivre la flèche du temps, débutons par la période la plus délicate : l'époque préévolutionnaire. En effet, elle concentre plusieurs difficultés.

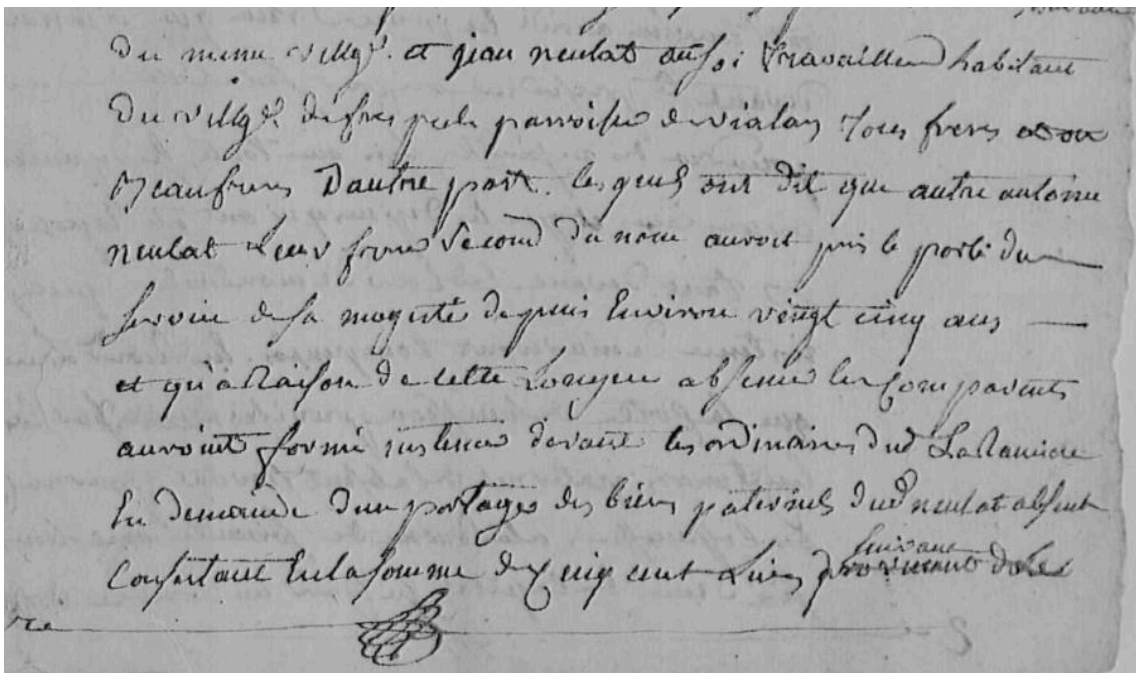
- **La tenue des registres** : l'écriture cursive, plus ou moins soignée, nécessite parfois des connaissances en paléographie. Le mélange des types d'actes (baptême, mariage, sépulture) et l'absence de tables alphabétiques ralentissent les recherches.
- **Les lacunes fréquentes des registres paroissiaux** avant 1668, voire 1737, qui ont l'effet d'un bûcheron sur votre arbre généalogique en le tronçonnant en plusieurs branches difficiles à rattacher.
- **L'habitude du prénom unique** et le faible éventail des prénoms qui aboutissent à de nombreux homonymes parfois difficiles à distinguer.
- **Le recours aux mêmes prénoms au sein d'une fratrie** qui génèrent fréquemment de sacrés casse-têtes : si deux frères s'appellent Jean, comment les dissocier ? Lequel épouse Marie ? Lequel Jeanne ? Est-ce le même qui a épousé Marie et Jeanne et l'autre est-il décédé en bas âge ? Dans ce cas, est-ce l'aîné qui est décédé en bas-âge et le cadet qui a hérité de son prénom ? Pour démêler l'écheveau, analysez attentivement les surnoms (« premier du nom / second du nom », « aîné / cadet », « plus vieux / plus jeune »), les âges au mariage ou au décès, les actes de décès des conjoints, les intervalles entre les naissances, les mentions des parrains/marraines des enfants, les testaments, etc.
- **L'incertitude quant au devenir de certains membres de la famille**, partis loin du village natal pour des questions professionnelles (compagnons, artisans, marchands) ou militaires (« partis au service de sa majesté ») et qui ne sont jamais revenus, sans qu'on sache s'ils sont décédés ou s'ils se sont installés là-bas (cf. encadré ci-dessous).

Le collatéral parti sans laisser de trace

Les membres de la famille qui disparaissent sans crier gare sont la hantise des généalogistes. Sont-ils décédés en bas âge sans que le curé prenne la peine de le notifier ? Ont-ils atteint l'âge adulte et ont-ils émigré ? Lorsqu'ils ont émigré, où sont-ils allés ? Que sont-ils devenus ? Leur décès est peut-être enregistré dans une quelconque paroisse française ou étrangère, mais avec un niveau de détails qui les rend souvent difficiles à identifier avec certitude.

Voici deux exemples tirés de mes recherches personnelles :

- Les différents frères et sœurs Neulat décident en 1776, 25 ans après le départ de leur frère pour l'armée, de partager ses biens faute de nouvelles : *« lesquels ont dit que autre Antoine NEULAT leur frère second du nom auroit pris le parti du service de sa majesté depuis environ 25 ans et qu'à raison de cette longue absence les comparents auroient formé instance devant les ordinaires dudit la Ramière en demande d'un partage des biens paternels dudit NEULAT absent consistant en la somme de 500 livres suivant le leguat qui luy fut fait par feu Antoine NEULAT son père dans son dernier testament reçu par Me CHARRIE duement controlle... à raison de l'absence dudit NEULAT leur frère duquel ils nont point eu de nouvelles depuis son départ... »*



Extrait d'un partage du 24 janvier 1776 retenu par Mathieu Marmiesse, notaire à Villefranche-de-Rouergue. Source : AD 12, 3E 3209.
Crédits : AD12

- Jean Neulat, né en 1775 dans le Lot (qui a, soit dit en passant, aussi pour frères Jean Pierre, Jean Baptiste et Jean Pierre) est introuvable dans son département d'origine. Engagé dans les armées révolutionnaires, j'ai finalement retrouvé sa trace dans la Marne à partir de 1815 où il a fondé un foyer avec une hollandaise épousée en 1813 à Maastricht !

La numérotation d'Aboville

Le nombre de descendants augmentant exponentiellement à chaque génération, il peut être utile d'associer un numéro unique à chacun. Vous pouvez ainsi classer tous vos documents (photos, copies d'actes, etc.) par numéro. La méthode la plus couramment utilisée est celle inventée dans les années 1940 par le comte Jacques d'Aboville. Voici son principe :

1. la personne dont on établit la descendance est le n°1 ;
2. ses enfants portent les numéros 1.1, 1.2, 1.3... en fonction de leur rang de naissance (l'aîné portant le numéro 1.1, le suivant le numéro 1.2, etc.) ;
3. et ainsi de suite, les enfants de l'aîné sont numérotés 1.1.1, 1.1.2, etc., ceux du deuxième enfant 1.2.1, 1.2.2, etc.

Lorsque les enfants sont issus de lits différents, on ajoute des lettres : a pour le premier mariage, b pour le second...

Cas particulier : en cas d'implexe, un même descendant bénéficie de plusieurs numéros. Dans ce cas, reprenez le plus petit.

Avantages de cette méthode :

- attribuer un numéro unique à chaque descendant ;
- aider à déterminer aisément à quelle génération se situe l'ancêtre en question (il suffit de compter combien de nombres sont séparés par des points) ;
- indiquer explicitement le « chemin » qui relie le descendant à l'ancêtre commun, puisqu'à chaque génération, le rang de l'individu dans la fratrie est précisé.

Limite de cette méthode : pour être parfaitement exploitable, cette méthode suppose d'avoir recensé l'ensemble des descendants et de connaître leurs dates de naissance, afin de déterminer le rang de naissance. Or la découverte d'un nouvel enfant vient chambouler les numéros de ses frères et sœurs

plus jeunes et de tous leurs descendants...

Les logiciels de généalogie permettent de calculer automatiquement les numéros d'Aboville à partir d'un ancêtre défini.

Outils de suivi et représentations graphiques

Le nombre de descendants d'un couple dépassant aisément plusieurs milliers de personnes après quelques siècles, je vous recommande vivement de recourir à un logiciel de généalogie, tel que *Heredis* et *Généatique*, ou à un outil de construction d'arbre en ligne tel que *Geneanet*, *FamilySearch* ou *Filae*. Au-delà de structurer et stocker convenablement les renseignements collectés, ces outils offrent une multitude de services indispensables : la possibilité d'associer les actes aux fiches des individus, de signaler l'absence d'union ou de postérité d'un individu, de calculer automatiquement la numérotation d'Aboville de descendants d'un couple, d'identifier toutes les personnes de votre arbre nées ou résidant dans une commune, d'éditer automatiquement des listes ou arbres de descendance, etc. Par ailleurs, sur *Heredis* vous pouvez associer des étiquettes colorées à chaque individu d'un arbre. Par exemple, j'ai créé une catégorie d'étiquette *Tous les enfants connus* qui s'affiche sur les différentes représentations graphiques proposées et permet de voir, au premier coup d'œil, les branches « complètes » et les branches à approfondir. En termes de représentations graphiques, plusieurs options s'offrent à vous :

- l'arbre généalogique traditionnel descendant, qui, hélas, s'étale inévitablement sur plusieurs mètres à plusieurs dizaines de mètres. Un format incontournable des cousinades qui fait toujours son effet !
- la liste de descendance sous forme de tableau, avec des blocs par génération : cette présentation est compacte mais il est difficile de visualiser aisément les filiations et les liens entre une génération et la précédente.
- la liste de descendance sous forme de texte indenté : c'est le meilleur compromis compacité / clarté à condition qu'il n'y ait pas de renvois à la ligne indésirables perturbant la disposition des alinéas. La version proposée par *Geneanet* est particulièrement lisible (cf. image ci-dessous).

Descendants de Jean Dit Pillou NEULAT

Jusqu'à la 5e génération.

Jean Dit Pillou NEULAT ~1737-1812 & 1771 Claire GRAS

- Antoine NEULAT 1772-1772
- Margueritte NEULAT 1775-
- Marie NEULAT 1778-1783
- Françoise NEULAT 1780-1780
- J. Baptiste Dit Caquet NEULAT 1782-1846 & 1801 Marie Dite Carpet PRADINES & Marie 2nde du Nom Dite Joyte R NEULAT
- Françoise NEULAT 1802-1802
- (J.) Baptiste NEULAT 1805-1875 & 1837 Jeanne COLONGES
 - "Pierre" Jean NEULAT 1838-1914 & 1870 M. Rosalie DELPECH & 1873 M. Julie R BESSOU
 - "Émilie" M. Mélanie NEULAT 1874-1941 & 1896 "Maximin" Théodore R CADILHAC
 - Ida Yvonne Maria CADILHAC 1898-1898
 - Emma Irène Maria CADILHAC 1901-1978
 - Sévérity "Odette" Héliène CADILHAC 1904-1991
 - Roger CADILHAC 1911-2004
 - Marie Adèle NEULAT 1876-1878
 - J. "Baptiste" NEULAT 1841-1909 & 1879 Jeanne Anne VIALE
 - Baptiste "Sylvain" NEULAT 1880-1948 & 1906 Marie Algide Dite Maria VIGNES
 - Maria NEULAT 1907-1907
 - Anna Maria NEULAT 1908-1908
 - "Paul" Émile Édouard NEULAT 1913-1992
 - "Georges" Sylvain Paul NEULAT 1922-1970
 - Dieudonné Adrien Dédé NEULAT 1928
 - Adrien NEULAT 1883-1952 & 1908 M. "Berthe" Sylvie R COLONGES
 - Camille Jean "Georges" NEULAT 1909-1976
 - Émilie Sylvie NEULAT 1885-1885
 - Adélaïde Berthe Albanie NEULAT 1891-1891
- Jean Dit Joyte NEULAT 1822-1851 & 1849 Marie GALAN
- Rosalie Dite Joyte NEULAT 1849-1849

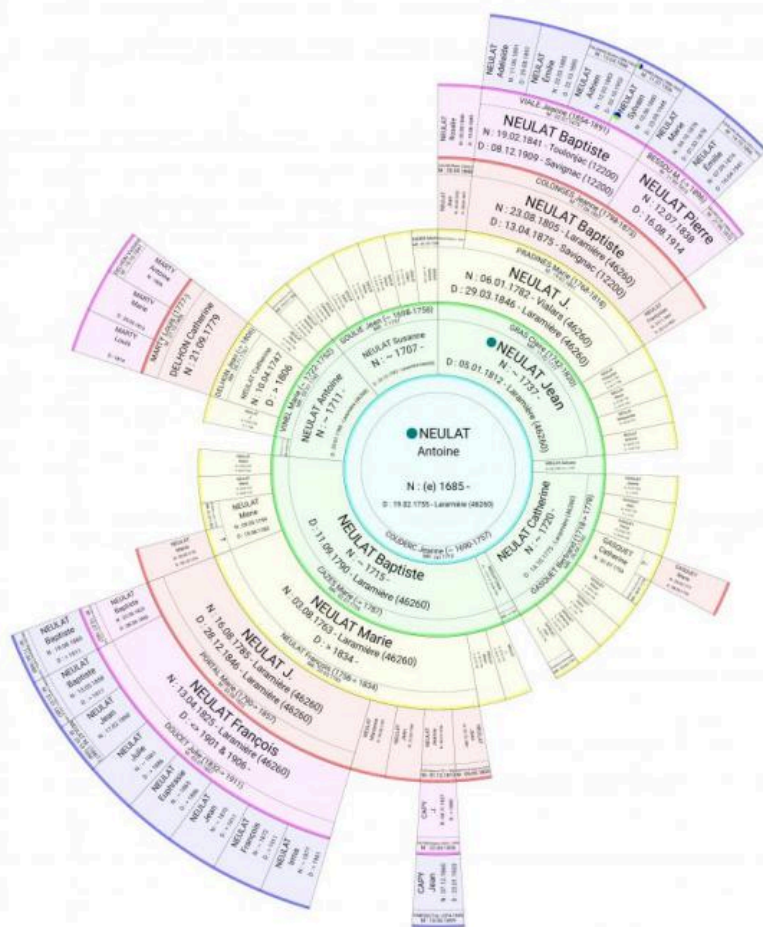
(https://www.rfgenealogie.com/sites/rfg/files/styles/media_contenu/public/medias/dossiers/image6_1.jpg?itok=grl0s6xx).

Liste descendance de Jean Neulat dit Pillou (~1737-1812) générée automatiquement par Geneanet.

Crédits : Capture Geneanet

- la roue de descendance : le couple d'ancêtres communs est placé au centre tandis que les générations suivantes s'en éloignent sous forme de cercles concentriques de plus en plus larges

au fil des générations. Sa compacité est séduisante mais l'orientation du texte qui varie pour chaque case requiert une certaine gymnastique de lecture (cf. image ci-dessous).



(https://www.rfgenealogie.com/sites/rfg/files/styles/media_contenu/public/medias/dossiers/image7.jpg?itok=BPIhUlbe)

Roue de descendance d'Antoine Neulat (~1685-1755) générée automatiquement par Heredis avec la possibilité d'afficher des vignettes (vertes ici) si tous les enfants ont été identifiés.

Crédits : Capture Heredis

Voici la méthode pour lever ces principales difficultés et viser un arbre généalogique descendant exhaustif sous l'Ancien Régime.

- Débutez vos recherches **dans les registres paroissiaux** en partant du couple le plus ancien et en les parcourant chronologiquement. Ce faisant, notez consciencieusement tous les actes de baptême, mariage et sépultures relatifs à votre famille. Les actes de baptême sont les plus utiles pour recenser tous les enfants et donc tous les descendants, génération après génération. Prêtez une attention toute particulière aux parrains et marraines des enfants, qui sont parfois des oncles et tantes. Ainsi, par ce biais, les actes de baptême peuvent aider à retrouver le devenir et le lieu de résidence de collatéraux de la génération supérieure. Observez attentivement les mentions marginales contenant le terme latin *obiit* qui précisent un décès en bas-âge, décès qui ne fait pas nécessairement l'objet d'un acte de sépulture spécifique. De même, intéressez-vous évidemment aux actes de bénédiction nuptiale et de sépulture et aux témoins qui y sont listés. Les actes de sépulture sont essentiels pour « clôturer un dossier ». Le décès d'un enfant est hélas une branche coupée et une vie de moins à explorer. Le décès d'un parent met fin à la ribambelle des naissances, de manière immédiate pour les femmes et après neuf mois maximum pour les hommes. Prenez garde aux remariages éventuels dans ce cas. À savoir : les registres paroissiaux des deux tiers des départements sont indexés en intégralité sur *Geneanet* tandis que *Filae* couvre la moitié du territoire sur la période 1700-1792. Ces indexations sont accessibles après abonnement et sont incontournables pour localiser de nouveaux membres de sa famille dans des paroisses insoupçonnées. Néanmoins, toutes ces indexations ne sont pas exemptes d'erreurs. Exploitez intelligemment les moteurs de recherche en utilisant les variantes et les caractères joker (*, ?). Par ailleurs, je vous recommande vivement, pour les paroisses de

taille raisonnable qui concentrent la majorité des membres de votre famille, de parcourir les registres page à page. Ainsi, aucun détail ne vous échappera.

- Partez en quête **des testaments**. Ils présentent l'avantage, sauf exception, de lister tous les enfants du testateur, voire les conjoints des filles mariées et les petits-enfants. Ils permettent parfois de démêler les homonymes au sein d'une fratrie grâce à leurs surnoms ou les noms de leurs conjoints. Vigilance tout de même vis-à-vis des testaments retenus dans la force de l'âge : ils peuvent omettre des enfants nés postérieurement. Les actes d'ouvertures de testaments, tout comme les actes d'assignation préalables, constituent également des sources précieuses puisque tous les héritiers potentiels y sont listés (comme le montre l'image ci-contre). Enfin, si un membre de votre famille était religieux, traquez son testament ! Il s'agit généralement d'une véritable pépite généalogique recensant toute la parentèle proche du testateur : frères et sœurs, neveux et nièces, petits-neveux...
- Intéressez-vous également aux **actes notariés** en lien avec des successions ou des donations : partages, sentences arbitrales, accords. **Les contrats de mariage** ([/dossiers/le-contrat-de-mariage](#)) présentent aussi un intérêt évident à deux titres : par leurs références éventuelles à des testaments et par la liste des témoins apparentés assistant les mariés. Dans certaines régions, comme le Loiret, le Béarn ou la Bretagne, c'est un véritable arbre généalogique qui est livré sur un plateau ! L'inconvénient majeur de ces actes, tout comme les testaments, est qu'ils ne sont pas systématiques. Il n'y a aucune garantie de résultats, d'où l'intérêt de se tourner également vers les registres du contrôle des actes.
- **Les tables alphabétiques des décès, des testaments et des contrats de mariage**, issues du contrôle des actes (série C), existent théoriquement depuis 1694 et sont relativement fréquentes à partir du milieu du XVIII^e siècle. Elles donnent un aperçu rapide des différents porteurs d'un patronyme pour une période donnée et une zone géographique de l'ordre du canton, le bureau de contrôle. Elles ne recensent que les personnes concernées ayant retenu un contrat de mariage ou un testament mais n'en restent pas moins incontournables dans certaines régions où le recours au notaire était pratique courante, tous milieux confondus : le sud et la Normandie.

Recherches au XIX^e siècle

Le XIX^e siècle marque un tournant généalogique majeur, avec son lot d'avantages et d'inconvénients. De nouveaux registres, plus propices à la généalogie descendante, voient le jour : l'état civil et les tables décennales, les recensements, les listes électorales, les registres matricules militaires. Par ailleurs, la démocratisation des multiples prénoms réduit drastiquement les homonymies et les risques de confusion. En revanche, la plus grande mobilité géographique, les vagues migratoires et l'explosion des naissances hors mariage, sans père connu, génèrent des difficultés nouvelles. Voici la démarche pour s'adapter à ces nouveaux fonds et obstacles :

- Débutez naturellement vos recherches par **l'état civil**. Il est indexé sur *Filae* en intégralité et sur *Geneanet* pour les deux tiers des départements. Même si la couverture géographique de *Geneanet* est moindre, l'indexation systématique des parents de chaque enfant facilite grandement les recherches descendantes. Vous pouvez en effet simplement renseigner les noms des parents, voire de la mère seule. Ainsi, en renseignant *Nom de la mère* : *Neulat*, vous accéderez en un clic à la liste de tous les individus dont la mère s'appelle « Neulat ». C'est un avantage indéniable pour des recherches descendantes cognatiques. Selon le même principe, vous pouvez afficher toutes les femmes « Neulat » mariées en saisissant *Sexe* : *homme* et *Nom du conjoint* : *Neulat*. Comme évoqué précédemment, ces indexations ne sont pas exemptes d'erreur et le recours aux variantes et caractères joker est recommandé. Par acquit de conscience, je vous incite, dans un second temps, à parcourir les tables décennales afin de mener une traque exhaustive.
- Tournez-vous ensuite vers **les recensements** ([/dossiers/les-recensements-de-population](#)), qui se généralisent globalement à partir de 1836. Maintenant qu'ils ont été massivement numérisés par les archives départementales et indexés par *Geneanet* et *Filae*, ils constituent, de mon point de vue, la source privilégiée pour les recherches généalogiques descendantes. En effet, il s'agit du seul fonds permettant de suivre l'évolution d'une famille tous les cinq ans et donc les arrivées (naissances) et les départs (mariages, décès) au sein d'un foyer. Ils donnent notamment un aperçu de tous les enfants encore vivants à une date donnée. Grâce aux recensements, il est parfois possible d'identifier des enfants naturels insoupçonnés, dont la naissance est enregistrée à distance pour étouffer le scandale. Toutefois, l'exploitation des recensements peut présenter quelques difficultés : les âges ou années de naissances sont parfois approximatifs et les prénoms indiqués sont généralement les prénoms d'usage, lesquels diffèrent parfois sensiblement des prénoms officiels de l'état civil. Le rapprochement entre recensement et état civil n'est donc pas toujours évident.
- **Les listes électorales** ([/dossiers/les-listes-electorales](#)) constituent une source précieuse pour pister un ancêtre masculin à partir de 1848. Leur classement alphabétique facilite grandement leur exploitation.
- Intéressez-vous ensuite aux **registres matricules**. Les tables alphabétiques associées sont essentielles pour reconstituer une descendance agnatique (cf. encadré ci-dessous) en identifiant, par année, tous les

porteurs d'un patronyme sur une zone géographique étendue (bureau de recrutement). Par ailleurs, les registres matricules comprennent la liste des résidences successives du conscrit jusqu'à ses 45 ans. Ils peuvent donc constituer une porte d'entrée vers les recensements et l'état civil. À savoir : de nombreux registres matricules sont indexés sur les sites d'Archives départementales et une quarantaine de départements sont indexés sur *Geneanet*.

- Dans le même registre – si j'ose dire –, **les autres archives liées au recrutement militaire**, telles que les tableaux de recensement, les listes de tirage au sort, les listes de conscription, les listes du contingent, etc. fournissent également de précieux recensements des hommes âgés de 20 ans, à l'échelle d'une commune ou d'un canton. Ils permettent notamment de déterminer si les garçons d'un couple ont atteint ou non l'âge adulte.
- **Les tables alphabétiques de successions et absences** ([/dossiers/les-tables-de-successions-et-absences](#)) sont très pratiques pour retrouver la trace d'un décès, même loin de sa commune de résidence, et permettent d'identifier la présence ou l'absence d'enfants au défunt.
- Pensez aux **avis de décès** à partir des années 1870. Présents dans la presse locale, voire nationale dans le cas de notables, ils livrent sur un plateau la généalogie descendante du défunt : conjoint survivant, enfants et conjoints, petits-enfants, frères et sœurs, etc. Ils permettent aussi de s'assurer de l'absence de postérité du défunt le cas échéant (cf. image).
- Enfin, **les tables alphabétiques de l'enregistrement** ([/dossiers/archives-notariales-les-fonds-de-l-insinuation-et-de-l-enregistrement](#)), tout comme **les divers actes notariés** évoqués pour les recherches sous l'Ancien Régime, conservent tout leur intérêt au XIX^e siècle.

Établir une descendance agnatique

Reconstituer un arbre descendant patronymique, dit « agnatique », revient à se focaliser sur les descendants mâles à chaque génération. C'est une approche qui a longtemps primé en généalogie, notamment pour l'étude des familles nobles. L'exercice s'en trouve considérablement simplifié pour deux raisons principales : d'une part, le nombre de descendants à recenser est nettement plus faible que dans une descendance complète « cognatique » ; d'autre part, il suffit de focaliser ses recherches sur un seul patronyme, que ce soit dans les registres ou les bases de données.

Dans ce cas, les tables alphabétiques des registres abordés au fil de cet article méritent particulièrement votre attention :

- les tables décennales de l'état civil ;
- les tables alphabétiques du contrôle des actes et de l'enregistrement (contrats de mariage, testaments, décès, successions et absences) ;
- les tables alphabétiques des registres matricules ;
- les listes électorales.

Toutes ces tables permettent d'accéder aisément à un inventaire des porteurs d'un nom sur une période donnée et pour une zone géographique plus ou moins étendue (commune, bureau d'enregistrement ou de recrutement).

En complément, interrogez évidemment les bases de données disponibles : *Geneanet*, *Filae*, celles des associations, etc. En particulier, sur *Geneanet*, à la rubrique **Ressources > Origine des noms de famille** (<https://www.geneanet.org/nom-de-famille/>), vous pouvez visualiser la distribution géographique d'un nom de famille et accéder à la liste de tous les arbres comportant ce nom.

Cette approche agnatique est particulièrement intéressante lorsque le patronyme est mono-phylétique puisque l'enjeu consiste à rattacher tous les porteurs d'un nom à un ancêtre commun.

Recherches de moins de 100 ans

Les recherches de descendants contemporains ne présentent pas, du point de vue archivistique, de difficultés particulières : les précieux registres du XIX^e siècle ont toujours cours et s'enrichissent au fil des décennies ; de plus en plus de mentions, permettant de rebondir d'acte en acte, sont ajoutées en marge des actes d'état civil ; la presse se démocratise, etc. C'est plutôt l'accès restreint à ces archives qui complexifie sacrément les recherches. En effet, pour des questions de respect de la vie privée, les délais de communicabilité de la plupart des fonds sont de 50 à 75 ans. Par ailleurs, la majorité des registres de moins de 100 ans ne sont pas en ligne sur les sites d'archives. De ce fait, les recherches généalogiques contemporaines s'apparentent davantage à une enquête de détective, bien particulière, qui s'appuie sur des sources spécifiques : les arbres d'autres

généalogistes, le fichier des décès de l'Insee, les avis de décès en ligne, les bases de défunts des cimetières, les réseaux sociaux, les répertoires d'entreprises comme *Pappers*, les tests génétiques, etc. L'approche est tellement atypique que j'y ai consacré **un numéro spécial de *La Revue française de Généalogie* (/magazine/30).**

Sources disponibles pour mener des recherches généalogiques

Type de source	Source	Période accessible (en 2025)	Renseignements sur								Limites	
			Filiation	Conjoint	Enfants	Naissance	Mariage	Décès	Coordonnées à un instant	Coordonnées récentes		
Personne	Anciens de la famille (mémoire + papiers)	Depuis la fin du XIX ^e s.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Dates parfois approximatives
Base de données	Bases généalogiques (Geneanet, Filae, MyHeritage)	Toute période	✓	✓	✓	✓ (souvent masqué)	✓ (souvent masqué)	✓ (souvent masqué)			✓	Données récentes généralement masquées
	Annuaires	Personnes vivantes									✓	Part des personnes sur liste rouge
	Repertoires d'entreprises et dirigeants	Depuis 1999		✓ (si femme)		✓				✓	✓	Non exhaustif : ne concerne que certains profils de personnes
	Fichier des décès de l'Insee	Décès depuis 1970				✓			✓	✓		Lacunes possibles pour les personnes nées à l'étranger ou dans d'anciennes colonies
	Bases de défunts	Depuis la fin du XIX ^e s.				✓			✓	✓		Connaissance du lieu exact souvent requise
	Avis de décès en ligne	Depuis 2010 (voire 2005)				✓ (approximative)			✓	✓		1 chance sur 2 ou 3 de trouver seulement décès très récents
Archives	Presse ancienne	Avant 1955	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		Non exhaustif : toute la population n'est pas citée dans le journal
	Acte de décès	Toute période	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	
	Acte de naissance	Avant 1950	✓	✓		✓	✓	✓				Certaines informations fournies grâce aux mentions marginales, parfois omises
	Acte de mariage	Avant 1950	✓	✓		✓	✓			✓		
	Recensements	Avant 1950	✓ (si enfant)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		Dates de décès et mariage estimables si l'événement survient entre 2 recensements
	Matricules militaires	Avant 1975	✓			✓				✓	✓	Seuls les registres des hommes nés il y a 120 ans sont en ligne
	Listes électorales	Avant 1975				✓			✓ (si rayé des listes)	✓		Peu de listes en ligne et beaucoup de lacunes. Seulement les hommes avant 1944
	Archives funéraires	Avant 1975		✓ (si femme)		✓			✓	✓		Peu de registres en ligne
	Tables de successions et absences	Avant 1975		✓	✓	✓			✓	✓		Peu de registres en ligne
	Dossiers de naturalisation	Avant 1975	✓	✓	✓	✓	✓			✓		Ne concernent que les personnes d'origine étrangère
Réseau social	Facebook	Personnes nées entre 1945 et 2010	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	Niveau de détails fonction du profil
	Copains d'avant	Personnes nées entre 1950 et 1980		✓ (si femme)	✓ (nombre)	✓				✓	✓	Niveau de détails fonction du profil
	X (ex Twitter)	Personnes nées entre 1960 et 2010								✓	✓	Données individuelles pauvres mais parfois utiles pour confirmer l'identité d'une personne
	LinkedIn	Personnes nées entre 1955 et 2005		✓ (si femme)		✓ (via diplômes)				✓	✓	Niveau de détails fonction du profil
	Viadeo	Personnes nées entre 1960 et 1990		✓ (si femme)		✓ (via diplômes)				✓	✓	Niveau de détails fonction du profil
Généétique	Test ADN	Personnes vivantes	✓	✓	✓	✓					✓	Faible part de la population concernée Taux de réponse faible des cousins contactés

✓ Renseignement très souvent fourni
✓ Renseignement parfois fourni

Crédits : Tony Neulat / RFG

Retrouvez ce dossier dans nos publications : **Magazine n°281.**

Mots-clés : **Généalogie ascendante.**